

## Facture de gaz et d'électricité : comment économiser 239 euros par an - LCI



@ Thinkstock

ÉNERGIE - Le comparateur d'énergie Selectra s'est associé avec Seloger.com pour proposer une nouvelle offre d'achat groupé d'énergie. A la clé, jusqu'à 14% de remise sur l'électricité et jusqu'à 13% sur le gaz.

Plus vous êtes nombreux, moins c'est cher. Alors que la facture d'électricité devrait augmenter de 2% au mois d'août 2017 et que les tarifs réglementés du gaz sont en dents de scie depuis l'été dernier, les offres d'achats groupés peuvent être une bonne façon de faire baisser la note pour le consommateur.

Dernière en date, celle du comparateur d'énergie en ligne Selectra qui s'est associé avec le site Seloger.com pour obtenir des tarifs négociés plus avantageux que les tarifs réglementés. L'opération a d'abord consisté à rassembler un maximum d'inscrits sur le site dédié afin de motiver les fournisseurs à consentir à des ristournes pour gagner ces clients potentiels (la première phase étant sans engagement)

Remise de 14% sur le gaz et de 13% sur l'électricité

Les meilleures offres obtenues ont été dévoilées ce mercredi 19 avril :

- Pour l'électricité : Happ-e (offre tout en ligne du groupe Engie) propose 14% de remise et Mint energie (électricité 100% verte) propose 12% de réduction sur le prix du kWh HT par rapport aux tarifs réglementés garantis pendant un an.

- Pour le gaz : Dyneff propose 13% de remise sur le prix du kWh HT par rapport aux tarifs réglementés du gaz garantis pendant trois ans (abonnement variant selon la zone tarifaire du client).

- Pour le gaz et l'électricité : Direct Energie propose 10% de remise sur le prix du kWh HT par rapport aux tarifs réglementés garantis à vie.



[Visualiser l'article](#)

Vidéo: <http://www.lci.fr/conso-argent/facture-de-gaz-et-d-electricite-le-bon-plan-qui-peut-faire-economiser-239-euros-par-an-selectra-seloger-2045519.html>

239 euros d'économie pour un foyer au tout électrique

Les particuliers intéressés ont désormais jusqu'au 30 avril pour s'inscrire en ligne sur la page [Club.selectra.info/seloger](http://Club.selectra.info/seloger) afin de recevoir les informations détaillées sur l'offre négociée et de décider de changer de fournisseur ou pas. Selon Selectra l'économie espérée pour un foyer moyen tout électrique est de 239 euros par an.

Que ce soit pour le gaz ou l'électricité, vous êtes libre de changer de fournisseur à tout moment et sans frais. Les abonnements des particuliers ne sont en effet pas soumis à un engagement en France. Aucune intervention technique ni changement de compteur n'est nécessaire.